MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CLP - 3 - 5 - 802 919
I.S.S.N. : 0758-2374

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD · B.P. 194 · 21206 BEAUNE CÉDEX

ABONNEMENT ANNUEL 150 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 3500 280

80.22.19.38 EDITION GRANDES CULTURES



Bulletin n° 10 - 4 mai 1988

COLZA - Maladies
Situations tardives : *Traitement jusqu'au 7/05*
Situations à haut risque sclérotinia : *Prévoir un renouvellement 15 jours après la 1ère application.*

POIS
Sitones : *A surveiller en semis tardifs (début avril)*

ORGES : *Intervention épiaison en situations tardives*

BLE : *Surveiller la septoriose en situations protégées tôt*

COLZA

CHARANCON DES SILIQUES

Situation irrégulière selon les parcelles. L'estimation des niveaux de population est parfois délicate à réaliser, le seuil d'intervention est de 1 charançon pour 2 plantes.

La période limite d'intervention est le stade G4 (10 premières siliques bosselées) ; elle est atteinte dans les situations précoces.

MALADIES DU COLZA

PRECONISATIONS :

►Situations tardives : Jet Neuf et Darmor en plateaux
- De nombreuses applications fongicides ont été réalisées dans le courant de la semaine dernière : du 25 au 29/04.
- Dans les parcelles non encore traitées, et selon la date de début floraison la période d'intervention sera atteinte à la fin de cette semaine.

►Situations à haut risque sclérotinia traitées avant le 20/04 :
- Des renouvellements ont été conseillés dans le bulletin précédent pour les parcelles à haut risque sclérotinia ; s'ils ne sont pas encore faits, les réaliser le plus rapidement possible.

►Autres situations à haut risque sclérotinia :
- Conditions d'un renouvellement de la protection

  L'avance de végétation notée cette année (15 jours par rapport à une année moyenne) est un élément favorable à une durée de floraison plus longue : (probabilité plus élevée d'une période plus froide) ; si cela se réalise, une seule application fongicide ne couvrira pas toute la période de risque sclérotinia.

  Les attaques tardives de sclérotinia sont généralement moins intenses, mais l'effet sur le rendement dépend beaucoup des conditions météorologiques du mois de juin, qui accentuent ou atténuent l'échaudage.

- Dans les situations à haut risque sclérotinia, il est préférable de renouveler la protection fongicide dans un délai de 15 jours après le 1er traitement, et d'utiliser une spécialité habituellement conseillée contre cette maladie.

P.165

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ · Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

ORGE D'HIVER - ESCOURGEON

Stades : sortie des barbes annoncée ou imminente pour une majorité de situations, épiaison plus avancée en situations précoces.

SITUATION MALADIES :

La progression des maladies reste modérée, notamment pour la rhynchosporiose, l'oïdium et la rouille naine, un peu plus marquée pour l'helminthosporiose.

Les pluies de ces derniers jours ont pu entraîner de nouvelles contaminations particulièrement en situations non encore protégées. On observe par ailleurs une progression parfois très sensible des symptômes de type "taches brunes".

PRECONISATION :

La protection d'épiaison a déjà été effectuée dans un grand nombre de situations. Elle reste à réaliser dans les situations tardives atteignant le stade "sortie des barbes".

B L E

Stades : échelonnés depuis à peine 2 noeuds jusqu'à dernière feuille étalée, début épiaison proche pour les parcelles les plus avancées.

SITUATION :

Peu d'évolution des maladies du pied.

La septoriose marque une certaine progression, plus fréquente sur 3ème feuille en situation encore non protégée voire en parcelle traitée tôt. De nouvelles contaminations ont pu intervenir avec les pluies des derniers jours.

Rouille : La présente très ponctuelle de rouille jaune (quelques rares feuilles) est signalée dans le Nord de l'Yonne.

Quelques pustules isolées de rouille brune sont observées en divers secteurs sur Camp Rémy, Pernel, Scipion, Festival, Moulin.

PRECONISATION :

- Situations tardives non encore protégées :

  Intervenir dès maintenant en visant essentiellement la protection du feuillage.

- Parcelles traitées avant la mi-avril avec un redémarrage constaté de la septoriose :

  Renouveler la protection sans attendre l'épiaison en utilisant un produit à large spectre d'action. Une troisième intervention sera appliquée si nécessaire, plus tardivement avec un produit de contact.

- Autres situations :

  Attendre l'épiaison pour réintervenir.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'OIGNON

Le vol de Mouche de l'oignon se poursuit. La protection des cultures est à continuer. Il est rappelé qu'une intervention en végétation n'est nécessaire que si aucun traitement insecticide du sol n'a été effectué ou si celui-ci remonte à plus de 2 mois.

*

*   *